

Rattaché à la Direction des Services Techniques, sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle de la Directrice, vous veillez à la conformité réglementaire des Etablissements Recevant du Public (ERP) sur le territoire de la commune. Vous assurez le suivi réglementaire des installations de sécurité des bâtiments communaux, accompagnez les responsables d'exploitation et participez à la mise en œuvre des actions de salubrité sur le domaine public et les équipements communaux.

MISSIONS DU POSTE

- Assurer la planification et l'organisation des contrôles réglementaires des bâtiments et équipements communaux.
- Planifier, préparer et suivre les commissions de sécurité des ERP recensés sur le territoire de la commune,
- Instruire les dossiers d'urbanisme pour les établissements du 2^{ème} groupe au titre de la sécurité incendie
- Assurer le suivi des actions de salubrité sur le domaine public et les équipements communaux
- Assurer le suivi budgétaire et comptable de son secteur

Conditions du poste

- Rythme de travail de 38 heures hebdomadaires (Horaires variables suivant contraintes de service)
- Poste de catégorie A – Filière Technique

PROFIL

- Titulaire d'un diplôme de niveau BAC +5 – des attestations de compétences en matière de prévention PRV1/AP1 et PRV2/AP2, d'une habilitation électrique BOV et titulaire du permis B
- Connaissance de la réglementation relative à la sécurité contre les risques et de panique dans les ERP (Arrêté du 25 juin 1980)
- Connaissance de la réglementation de l'urbanisme et de la construction et notamment du code de la construction et de l'habilitation
- Connaissance du règlement sanitaire départemental, du code rural et du code de l'environnement
- Connaissances de la commande publique et des marchés publics
- Capacité rédactionnelles et excellente maîtrise des outils informatiques
- Bon sens du relationnel et capacité de gestion de situations difficiles ou conflictuelles
- Savoir faire preuve de rigueur, d'organisation et d'autonomie
- Savoir gérer les priorités et les délais
- Connaissance de l'environnement institutionnel et de la fonction publique

REMUNERATION ET AVANTAGES COLLECTIFS

- Rémunération selon conditions statutaires
- Prime annuelle
- 18 RTT
- Mutuelle et Prévoyance santé
- Amicale du personnel
- Forfait mobilité durable
- Activités sportives en accès libre à l'heure du déjeuner

POUR POSTULER

Transmettre CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire, en vous rendant sur le site suivant : [Mairie de Neuilly-sur-Marne – La ville recrute](#)

